



COMMISSION  
EUROPÉENNE

Bruxelles, le 5.3.2015  
C(2015) 1423 final

ANNEX 2 – PART 2/3

**ANNEXE**

**SUBDÉLÉGATION  
À D'AUTRES DIRECTEURS GÉNÉRAUX ET CHEFS DE SERVICE  
(article 12 des règles internes)**

*à la*

**DÉCISION DE LA COMMISSION**

**relative aux règles internes sur l'exécution du budget général de l'Union européenne  
(section Commission européenne) à l'attention des services de la Commission**

ANNEXE

**SUBDÉLÉGATION**  
**À D'AUTRES DIRECTEURS GÉNÉRAUX ET CHEFS DE SERVICE**  
*(article 12 des règles internes)*

En application de l'article 65 du règlement financier, de l'article 47 du règlement délégué de la Commission relatif aux règles d'application du règlement financier et des règles internes sur l'exécution du budget, notamment de l'article 12 de ces dernières,  
le soussigné (ordonnateur délégué)

.....  
.....

donne subdélégation à<sup>1</sup>

.....

(ordonnateur délégué ayant reçu subdélégation)

pour procéder – dans le cadre de l'exécution budgétaire réalisée tant sur la base des «documents papier» comportant l'apposition de la signature manuscrite que sur la base de la gestion informatisée, comportant la signature électronique – à l'établissement:

- des engagements budgétaires globaux de crédits;
- des engagements budgétaires individuels de crédits;
- des engagements budgétaires provisionnels de crédits;
- des décisions d'attribution des subventions, des prix et des marchés publics;
- des engagements juridiques (ainsi que des actes préalables<sup>2</sup>);
- des ordres de paiement;
- des prévisions de créances;
- des ordres de recouvrement;
- des renonciations au recouvrement des créances;
- des annulations de créances,

(<sup>3</sup>)

à imputer sur les lignes budgétaires (articles ou postes) reprises sur la page ci-jointe et selon les conditions suivantes (cf. article 12 des règles internes)<sup>4</sup>:

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

---

<sup>1</sup> *Nom, catégorie et grade.*

<sup>2</sup> Par exemple: nomination du comité d'évaluation, lettres de notification des décisions d'attribution, etc.

<sup>3</sup> Barrer la mention inutile ou ajouter des tâches si nécessaire.

<sup>4</sup> Si l'espace réservé se révèle insuffisant, il y a lieu de joindre une annexe donnant toutes les précisions utiles.

.....  
.....

L'ordonnateur subdélégué rend compte [X] fois par an<sup>5</sup> à l'ordonnateur délégué quant à la mise en œuvre des programmes, des opérations ou des actions pour lesquels il a reçu une subdélégation.

L'ordonnateur subdélégué informe par écrit l'ordonnateur délégué des problèmes de gestion rencontrés et des solutions proposées pour y remédier.

Ligne budgétaire (article/poste)	Intitulé ( <sup>6</sup> )	Montant maximal en EUR ( <sup>7</sup> )	Période ( <sup>8</sup> )

**Vu l'article 11 bis du statut des fonctionnaires de l'Union européenne, vu l'article 11 du régime applicable aux autres agents de l'Union européenne, je soussigné ..... (ordonnateur délégué ayant reçu subdélégation) atteste sur l'honneur que je déclarerai tout intérêt personnel susceptible de compromettre mon indépendance et objectivité (art. 11 bis du statut) vis-à-vis d'une autre personne. Toute fausse attestation est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires. La présente subdélégation abroge la subdélégation antérieure suivante:**

.....

Fait à Bruxelles, le .....

.....  
(signature de l'ordonnateur délégué)

.....  
(signature de l'ordonnateur délégué ayant reçu subdélégation, pour acceptation)

<sup>5</sup> Il appartient à l'ordonnateur délégué de déterminer la fréquence (au minimum une fois par an).  
<sup>6</sup> Indiquer l'intitulé exact figurant dans le budget de l'exercice en cours.  
<sup>7</sup> Si la subdélégation n'est assortie d'aucune limite pour le montant, indiquer «crédit autorisé».  
<sup>8</sup> À remplir si la subdélégation est limitée dans le temps, sinon indiquer «illimitée».  
<sup>9</sup> *Nom en lettres imprimées.*